

Spécialité d'ingénieur Automatique et Génie Électrique

Objectifs de la formation

L'objectif du diplôme Ingénieur Automatique et Génie Électrique est de former pour les entreprises industrielles des ingénieurs opérationnels, pluridisciplinaires, capables de concevoir, piloter et contrôler des systèmes industriels complexes en apportant des solutions technologiques innovantes.

L'accent est mis sur le génie électrique, la production automatisée et la robotique. L'élève-ingénieur devra être capable de définir l'architecture générale de la machine ou de la ligne de production qui sera entièrement automatisée.

Outre les compétences techniques, les élèves ingénieurs posséderont des capacités à diriger et à communiquer aussi bien en interne qu'en externe, à coordonner et à gérer simultanément des hommes et des techniques différentes, des coûts et des délais très serrés pour la réussite d'un projet commun.

Admissions

Pour intégrer la spécialité d'ingénieurs AGE vous devez être titulaire d'un diplôme bac+2 (DUT, Licence L2 validée, BTS) scientifique ou technique ou d'un bac+3 (BUT, Licence, Licence Pro., Prépa ATS) dans le domaine de l'EEA ou des Sciences pour l'Ingénieur.

- Ingénieur de production
- Ingénieur process
- Ingénieur d'étude en génie électrique
- Ingénieur industrialisation
- Ingénieur produit
- Ingénieur essais électrotechniques

Formation

La formation se compose de 5 semestres d'études **en alternance** selon un rythme moyen de 15 jours à l'école puis 15 jours en entreprise. Un stage obligatoire de trois mois à l'étranger est programmé en début de la 3ème année. Le semestre 10 réalisé en entreprise est entièrement consacré au projet de fin d'études.

A l'issue de ses trois années de formation, vous totaliserez 1800 heures de cours, TD et TP en école et une solide expérience en entreprise (environ 60% de la durée de la formation). Vous serez diplômé Ingénieur dès lors que vous aurez atteint un niveau B2 certifié en anglais et obtenu une note minimale de 10/20 à chacune des Unités d'Enseignement (UE) de la formation.

dans des secteurs d'activités variés tels que les SSII et les sociétés de conseil en technologies, la métallurgie, les industries de production et de transformation, la mobilité (aérien, automobile, ferroviaire, maritime), l'énergie, l'agro-alimentaire, la défense, le médical et l'industrie pharmaceutique, l'environnement, le loisir ...

Candidatures

Procédure : admissibilité sur dossier, entretien et tests. Admission définitive à la signature du contrat d'apprentissage.

Admission possible en deuxième année pour les élèves ayant validé leur première année en formation d'ingénieur sous statut d'étudiant ou sous statut d'apprenti.

Condition : avoir moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage.

Débouchés

La formation AGE vous permettra d'occuper des postes tels que :

- Ingénieur robotique
- Ingénieur automaticien
- Ingénieur méthodes-ordonnancement-planification
- Ingénieur intégration de lignes de production

Dossier de candidature téléchargeable
sur www.eisine.fr

Calendrier indicatif de l'alternance



Semestre 5 à 10 :

Le rythme évolue en priorité sur 2 semaines en entreprises et 2 semaines à l'école

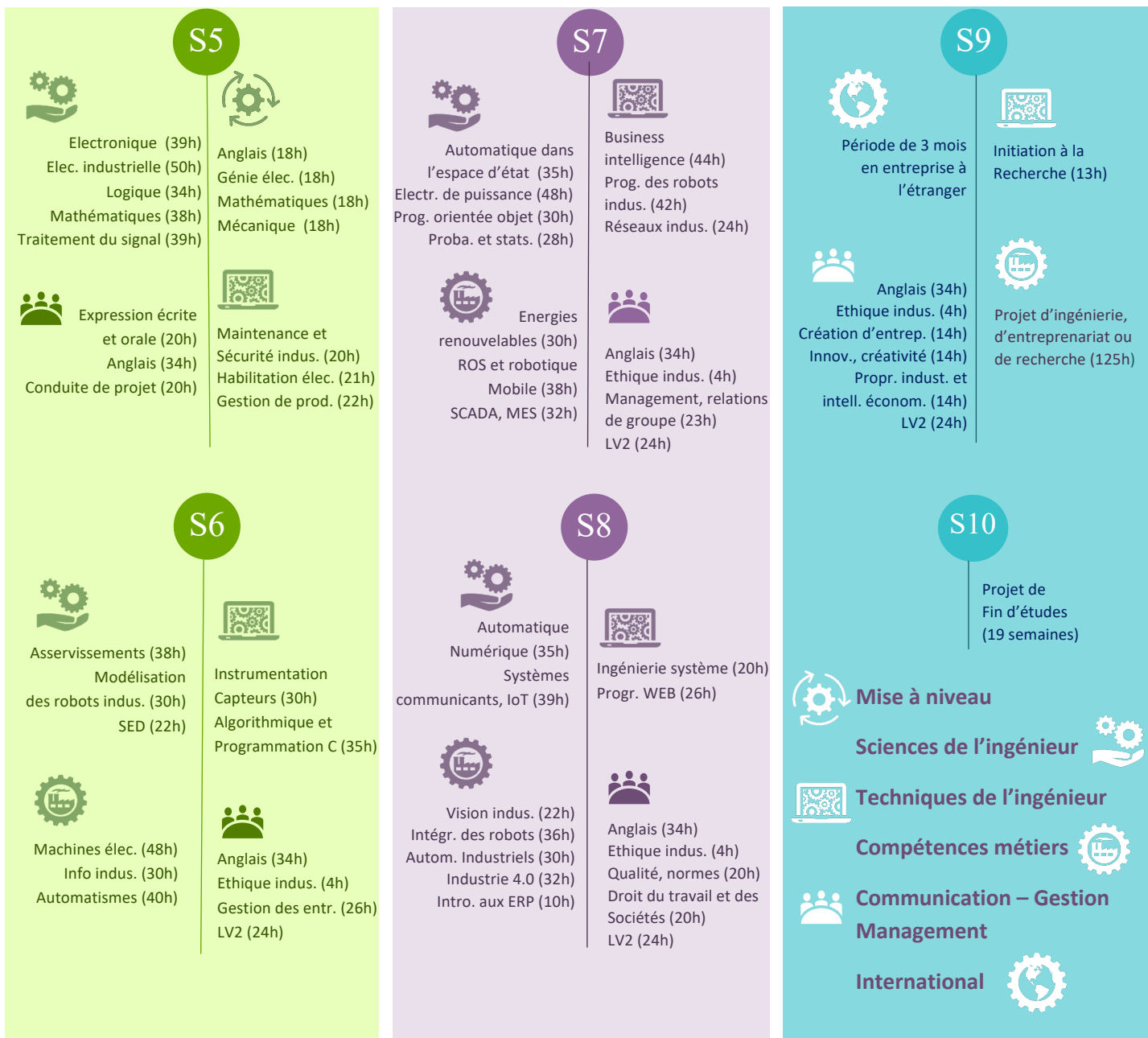
Semestre 9 :

Expositions à l'international

Semestre 10 :

Projet de fin d'études

Programme des études



Contacts >>

Responsable de la formation : Nadhir MESSAI

nadhir.messai@univ-reims.fr

EiSiNe - Campus Moulin de la Housse - BP 1039

51687 REIMS cedex 2

eisine-scolarité-reims@univ-reims.fr

N° RNCP : 38215

www.eisine.fr

